

Biophytis annonce son projet de déposer publiquement plus tard dans la journée un document d'enregistrement en vue d'une Introduction en Bourse aux Etats-Unis

Paris (France), Cambridge (Massachusetts, Etats-Unis), 19 janvier 2021, 8 heures.

BIOPHYTIS SA (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui ralentissent les processus dégénératifs liée au vieillissement et qui améliorent les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19, annonce aujourd'hui son projet de déposer publiquement aujourd'hui un document d'enregistrement au moyen du formulaire F-1 auprès de la US Securities and Exchange Commission (SEC) dans le cadre de son projet d'introduction en bourse d'actions ordinaires aux Etats-Unis sous forme d'American Depositary Shares (« ADSs »), (l' « Offre ADS ») et son projet de cotation au Nasdaq dans le cadre de celle-ci. Tous les titres vendus dans le cadre de l'Offre ADS seront émis par Biophytis. Le nombre de titres proposés, incluant le ratio entre actions ordinaires et ADS, et la fourchette de prix de l'Offre ADS n'ont pas encore été déterminés.

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui ralentissent les processus dégénératifs liée au vieillissement et améliorent les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825).

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. L'information prospective peut généralement être identifiée par l'utilisation de termes tels que « approximativement », « peut », « sera », « pourrait », « croit », « s'attend à », « a l'intention », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime » ou « prévisions », ou toute autre terminologie comparable qui indique que certains événements pourraient se produire ou non. Ces déclarations prospectives comprennent certaines déclarations relatives à l'introduction en Bourse de Biophytis, ainsi qu'à son activité, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Ces déclarations prospectives sont basées sur des suppositions que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut y avoir aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, qui sont soumises à divers risques et incertitudes, y compris, sans limitation, les risques inhérents au développement et / ou à la commercialisation de produits potentiels, aux résultats de ses études, à l'incertitude des résultats d'essais précliniques et cliniques ou d'approbations réglementaires, le besoin et la capacité d'obtenir des capitaux futurs, et le maintien des droits de propriété intellectuelle. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques dont Biophytis n'a pas encore connaissance ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. En conséquence, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient entraîner une différence substantielle entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Ces facteurs incluent, sans toutefois s'y limiter, ceux décrits sous la rubrique "Facteurs de risque" dans la déclaration d'enregistrement de Biophytis relative à son introduction en Bourse. Ces facteurs ne doivent pas être



interprétés comme étant exhaustifs et doivent être lus conjointement avec les autres avertissements inclus dans la déclaration d'enregistrement. Nous déclinons toute obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

Aucune communication ni aucune information relative à l'Offre ADS de Biophytis ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. L'émission ou la souscription des actions de la Société peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques ; ni Biophytis ni la banque impliquée dans l'Offre ADS n'assument une quelconque responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle qu'amendée ou remplacée, y compris par la Directive 2010/73/EU et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen, et du Règlement 2017/1129/EU tel que complété par le Règlement 2019/980 (la « Réglementation Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans une quelconque juridiction, y compris la France.

Ce communiqué de presse a été rédigé en langues Française et Anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs

Evelyne Nguyen, CFO
evelyne.nguyen@biophytis.com

Contact pour les relations médias

LifeSci Advisors
Sophie Beaumont
sophie@lifesciadvisors.com
Tel: +33(0)6 27 74 74 49

Contact pour les relations investisseurs

LifeSci Advisors, LLC
Sandya von der Weid
E: svonderweid@lifesciadvisors.com
T: +41 78 680 05 38